



Règlements des patinoires

Prenez note:

- . L'horaire est modifiable sans préavis selon la température.
- . Nous vous tiendrons informé de l'ouverture de la patinoire sur le Facebook de la Municipalité.
- . Tout enfant de 12 ans et moins doit être accompagné d'un adulte.
- . **Aucune surveillance sur place.**
- . **En cas d'urgence ou de blessures composez le 911.**
- . **Trousse de premiers soins et téléphone disponibles à l'intérieur du chalet.**

PETITE PATINOIRE = PATINAGE LIBRE

- . Le port du casque est **FORTEMENT** recommandé.
- . Il est interdit de jouer au hockey sur la petite patinoire. Les rondelles et les bâtons ne sont pas acceptés.

GRANDE PATINOIRE = HOCKEY LIBRE

- . Tous les joueurs sont tenus de porter un casque protecteur homologué CSA, un protecteur facial complet et un protège-cou.
- . Il est primordial de respecter tous les joueurs se trouvant sur la patinoire.

IL EST INTERDIT DE:

- . Consommer de l'alcool et/ou des drogues sur tout le site.
- . Fréquenter ce site en dehors des heures d'ouverture.
- . Glisser sur les buttes de neige autour de la patinoire.
- . De courir.

Respectez-vous les uns, les autres.

Faites attention au matériel et aux infrastructures, ce sont les vôtres !

Autres :

L'entretien des patinoires est effectué périodiquement selon l'état de la glace et des conditions climatiques. Nous demandons aux adultes de développer le sens civique des plus jeunes en les invitant à respecter les règlements en vigueur, et ce, afin que tous puissent tirer le maximum de bénéfice du patin et du hockey libre. En cas de dommage sur la surface glacée ou sur les bandes de patinoires, avisez immédiatement la municipalité au 450-787-2244.